CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASCPA RUGBY

--*-*-*-*

COMPTE RENDU DE SEANCE

N° compte rendu	Date de la séance
2016 - 1	Lundi 7 novembre 2016

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	PRESENCE
GAUSSEM Michel	O
FONTANA Gérard	O
FLEURY Paul	O
KUILENBERG Philippe	O
BIDAU Nicolas	O
LOPEZ Jacques	O
FAURIE Arthur	Excusé
D'OLIVEIRA Jean Marc	O
PHILIBERT Jean-Paul	O
CASTERA Francis	O
MINGENETTE Christophe	O
BRUN Roger	O
LALANNE Denis	O

N°	ORDRE DU JOUR
1	Présentation de la séance. Mise en place d'un organigramme structuré – Rôle des membres
2	Fonctionnement du Conseil d'administration du club
3	Grandes orientations de fonctionnement du club pour la saison et à moyen terme
4	Grands projets à venir du club pour la saison 2016-2017
5	Questions diverses

Point N° 1 - Présentation de la séance et de l'ordre du jour

Exposé :Suite à l'assemblée générale du club en septembre dernier, l'objectif de la séance est d'installer un conseil d'administration structuré efficace, permettant ainsi au club de prospérer, de créer une véritable dynamique entre toutes les sections et de faire face aux nouvelles exigences, tant fédérales, qu'administratives et financières.

Le Président propose donc une organisation similaire à celle que l'on trouve dans les autres club. (cf l'organigramme joint en annexe)

Décisions : L'organisation proposée étant adoptée à l'unanimité, il est acté que certains membres du CA occuperont plusieurs fonctions en attente de trouver des personnes susceptibles de venir nous rejoindre pour prendre en charge celles qui sont doublées, à savoir :

P.Kuilenberg, secrétaire général assurera provisoirement la communication interne du club en accord avec le président.

M.Gaussem, président assurera provisoirement le rôle de responsable sécurité des rencontres.

L'acquisition et la gestion des matériels et équipements sera provisoirement et conjointement géré par le président et P.Fleury trésorier du club.

Point N° 2 – Fonctionnement du Conseil d'administration

Exposé : Il est indispensable que cette nouvelle organisation fonctionne. Afin de garantir la pérennité et la prospérité du club, il est indispensable que les tâches à accomplir ne soient plus l'apanage d'une ou deux personnes, mais de l'ensemble des membres du CA.

Les grandes orientations du club et les décisions importantes doivent impérativement être partagées et connues de tous les membres. Pour cela elles doivent être le fruit d'un consensus entre les membres du CA et doivent être largement diffusées.

Décisions : A l'unanimité, il est décidé que le conseil d'administration se réunira dans les premiers temps le premier lundi de chaque mois. Un compte rendu sera systématiquement réalisé par le secrétaire général et sera, après validation par le président, diffusé sur le site internet du club, affiché au foyer et archivé.

Des séances particulières pourront être programmées en fonction de l'actualité ou à la demande des membres du CA.

Afin d'assurer le « courant », le bureau du CA, composé du président, du président d'honneur, du secrétaire et du trésorier, se réunira le plus souvent possible le mercredi soir avant entraînement seniors.

Point N° 3 – Grandes orientations fonctionnement du club pour la saison et à moyen terme

Exposé : Sans entrer dans les objectifs sportifs, les grandes orientations du club pour la saison à venir et à moyen terme, sont :

Conforter sur la saison la mise en place et le fonctionnement du CA
Organiser et sécuriser le partenariat privé. Ce rôle est dévolu à la commission « Sponsors » qui devra dans les prochaines semaines établir une démarche et les outils de prospection et organiser cette dernière, assurer un suivi et une traçabilité des partenaires et de leurs contributions, fidéliser ces partenaires à travers des animations et des activités.
Conforter la réorganisation et le développement de l'école de rugby.
Recouvrer des équipes jeunes Cadets Juniors à moyen ou court terme.
Renforcer les liens entre toutes les sections du club et le CA.
Assurer une véritable reconnaissance du club par les autorités municipales et fédérales

Décisions :

Respect du calendrier des réunions du CA
Mise en place très prochainement d'une première réunion de la commission « Sponsors » en présence du président, du président d'honneur et du trésorier pour mettre en place la procédure.
Conforter l'équipe d'éducateurs de l'école de rugby, recherche, formation, management.
Pérenniser les activités de l'école de rugby, voyage de fin de saison, arbre Noël, animations, etc...
Renforcer la relation avec les parents, assurer leur pleine information, inciter leur implication dans la vie du club
Porter une attention toute particulière sur les minimes et cadets actuels pour garantir une équipe Cadets sans entente dès la saison prochaine.
Instaurer une implication réelle et systématique de toutes les sections du club lors de manifestations particulières notamment.
Participer au maximum aux activités municipales et territoriales en particulier par le président.

Point N° 4 – Grands projets du club pour saison 2016 - 2017

Exposé : **Il est arrêté les grands projets du club pour la saison 2016-2017 :**

Remise maillot Barbarians, le 22 novembre 2016,
Splendide honneur que nous fait Jean Pierre RIVES, sur une initiative d'un entraîneur du club. L'accent sera mis prioritairement sur les juniors de l'an passé, ainsi que sur nos minimes et nos cadets actuels. Une communication forte sera faite à l'extérieur sur cet événement.

Repas des partenaires, le 27 novembre 2016.

Organisé au club house à l'occasion de la réception de Sadirac par nos seniors. Seront conviés aux côtés des membres du CA, nos partenaires des éditions 2015 et 2016 des Escapades, ceux de la saison écoulée et d'autres potentiellement intéressés pour nous aider dans le futur.

Téléthon à André Nègre le dimanche 4 décembre 2016

Nous avons été saisi par la Mairie et le Lion's Club pour participer au prochain téléthon. Il a été arrêté que cela se fera le dimanche 4 décembre lors de la réception des deux équipes de Galgon. Une immense buvette sera installée pour l'occasion, tenue conjointement par le club et les organisateurs avec de très nombreux lots à gagner lors de bourriches. Un match amical entre nos moins de 12 ans et moins de 14 ans précèdera les rencontres officielles. Les organisateurs préparent une importante communication à l'extérieur pour inciter un maximum de gens à venir. De notre coté nous devront également mobiliser un maximum de gens pour tenir la buvette et procéder à la collecte de dons. L'intégralité des bénéfices de cette journée sera reversée à l'AFM pour la recherche.

Notre participation à cette importante manifestation nationale de solidarité permettra au club de se mettre largement en avant vis à vis du public et des autorités.

Printemps du Sport à Pessac, les 18 et 19 mars 2017

Organisé par la Mairie sur le site d'André Nègre pour les trois années à venir. Outre les activités rugby auxquelles nous particperons, nous avons été saisi par la Mairie et l'OMS pour assurer la restauration du midi pour les exposants (140 repas sur les deux jours) et la tenue exclusive des buvettes sur les deux jours. Cette manifestation d'envergure, source importante de trésorerie devra impérativement mobiliser tout le club pour assurer de notre efficacité en la matière et réaffirmer notre implication dans la vie sportive pessacaise. Un comité d'organisation du club sera très prochainement mis en place pour préparer et gérer cet manifestation.

Finales réserves 2° série, le 15 avril 2017.

Nous avons saisi le Comité pour accueillir les finales réserves territoriales le samedi 15 avril 2017. Quatre rencontres se tiendront sur la journée. Cette manifestation qui honorerait le club pour ses cinquante ans, est assurément une ressource importante de trésorerie. Une forte implication des membres du club sera nécessaire. Nous attendons prochainement la réponse du Comité, qui semble t'il, serait en bonne voie.

Tournoi des collèges, date à définir

Francis Castéra envisage d'organiser un tournoi inter collèges de Pessac, pour promouvoir le club auprès des jeunes de moins de 14 ans notamment, et les inciter à venir nous rejoindre dès la saison prochaine. L'organisation et la date restent à définir en fonction des contraintes scolaires.

Vide greniers, le 13 mai 2017

Voyage fin d'année Ecole de rugby

Il est absolument indispensable de pérenniser ce voyage qui contribue fortement à la qualité de notre école de rugby et à son développement. Les responsables étudient soit la possibilité de revenir au tournoi annuel de Pornic où nous sommes d'ors et déjà conviés en qualité de détenteurs du trophée 2016, soit une autre destination sur le même principe de découverte d'une région et de participation à un gros tournoi. Une décision sera très prochainement prise de sorte d'informer au plus vite les parents et préparer l'organisation.

Tournoi Nicole D'Oliveira.

Désireux de rendre un hommage appuyé à notre regrettée Nicole pour son apport et son implication à nos cotés pendant tant d'années, le club a décidé d'organiser annuellement un tournoi amical de l'école de rugby chère à son cœur.

S'étant pris trop tardivement la saison passée pour l'organiser, la première édition du tournoi a été fixée au samedi 3 juin 2017 sur le stade André Nègre. Sur la journée, il regroupera six clubs pour les catégories M6, M8, M10 et M12. Les demandes d'autorisation sont déjà faites auprès de la Mairie et du Comité. Les invitations sont elles aussi parties à destination de toutes les écoles de rugby du département. Des réponses favorables de participation nous sont déjà parvenues.

50ème anniversaire du club, le 24 juin 2017

L'ASCPA RUGBY fêtera ses cinquante ans en juin 2017. Afin de célébrer cette importante date, une grosse manifestation sera organisée sur le stade le samedi 24 juin 2017. En présence des autorités et de nos partenaires, elle regroupera tous les membres actuels du club et tous ceux qui ont un jour porté les couleurs de l'Alouette.

Une partie sportive sur la journée sera proposée à toutes les sections du club et sera clôturée par un match de gala entre des équipes de renom.

Une partie commémorative suivra sur le terrain extérieur de basket avec remise de cadeaux et de récompenses.

La journée sera clôturée par un dîner de gala qui devrait se tenir dans l'enceinte couverte du tennis. Les demandes en ce sens ont été d'ors et déjà évoquées et transmises à la Mairie.

Le Président a chargé Francis Castéra de coordonner le comité d'organisation de cette journée qui sera très prochainement mis en place.

Point N° 5 – Questions diverses

Exposé :

Le Président fait par d'un nouveau courrier en recommandé avec accusé de réception du Maire de mise en demeure du club sur le fonctionnement du foyer. Ce courrier, qui avait été annoncé au préalable par l'Adjoint aux Sports comme un simple rappel de certaines règles administratives relatives au fonctionnement d'une association, n'est en réalité qu'une démarche exclusivement à charge sur des soit disant nuisances sonores générées lors de l'utilisation du foyer.

Au regard du strict respect des procédures arrêtées par monsieur le Maire, constatées à maintes reprises, certes uniquement de manière orale, par l'Adjoint aux Sports, le président n'accepte pas que ne soit officiellement reconnu que les mesures prises sont efficaces, que nous les respectons systématiquement, et que les assertions mensongères ne viennent en rien d'un collectif de riverains, mais de notre seul voisin immédiat.

Le président s'étonne également que ce courrier ai été transmis en copie au Président de l'ASCPA Omnisports. Il n'existe en effet aucune notion hiérarchique entre nos deux associations, même si nous sommes adhérents de cette dernière. Cela consiste donc une fois encore, comme ce fût le cas lors d'une séance de l'OMS, à jeter un peu plus l'opprobre sur le club vis à vis du reste du monde associatif pessacais.

Décisions :

Le président va donc signifier à monsieur le Maire, par courrier en recommandé puisqu'il semble que ce soit la seule voix que souhaite adopter la Mairie, à l'opposé du dialogue de confiance qu'elle prône, son étonnement et son fort mécontentement.

Le président signifiera également à monsieur le Maire, qu'il saisi le conseil juridique du club pour envisager un dépôt de plainte auprès de monsieur le Procureur de la République, pour propos et dénonciations calomnieuses de notre voisin, puisque seules ces affirmations sont retenues par la mairie, alors qu'il n'a jamais été constaté officiellement et réglementairement de nuisances sonores causées par l'utilisation du foyer.

Enfin le Président consultera un cabinet d'assurances spécialisé pour le protéger et tous ceux qui auraient à représenter le club en justice si nécessaire.

La séance est levée à 22h00.

Prochaine réunion du Conseil d'administration le lundi 5 décembre 2016 à 19h00.

Le Président de l'ASCPA Rugby

Michel GAUSSEM